

# ACTION URGENTE

## L'ALABAMA VA EXÉCUTER UN HOMME DE 70 ANS

**Thomas Arthur, âgé de 70 ans, doit être exécuté le 29 mars dans l'État de l'Alabama pour un meurtre commis en 1982. Il a passé plus de 25 ans dans le couloir de la mort.**

Le 1<sup>er</sup> février 1982, la police a été appelée au domicile de Judy et Troy Wicker, dans le nord-ouest de l'Alabama. Troy Wicker, 35 ans, gisait mort, après avoir reçu une balle à l'œil droit. On a retrouvé quatre douilles sur le lieu du crime. Judy Wicker était étendue sur le sol, blessée, et avait du sang sur elle. Sa sœur, Teresa Rowland, était agenouillée à ses côtés. Judy Wicker a déclaré à la police qu'en rentrant chez elle, elle était tombée nez-à-nez avec un Afro-Américain, qu'il l'avait violée et qu'il avait abattu son mari. L'arme du crime n'a jamais été retrouvée.

Judy Wicker a été inculpée du meurtre de son époux, avec pour mobile l'argent de son assurance. Elle a été reconnue coupable et condamnée à la réclusion à perpétuité. **Thomas Douglas Arthur** a été accusé d'avoir tiré sur Troy Wicker et a été inculpé de meurtre passible de la peine capitale, parce qu'il avait déjà été condamné pour meurtre. En 1983, il a été condamné à mort. Cette décision a été annulée en 1985 au motif que des éléments de preuve avaient été indûment retenus. Il a été condamné à la peine capitale au terme d'un nouveau procès, en 1987. Sa condamnation a de nouveau été annulée en 1990 pour le même motif que la première fois. Le Comité des libérations conditionnelles de l'État a été sollicité pour savoir si Judy Wicker pourrait obtenir une libération anticipée en échange de son témoignage contre Thomas Arthur, lors de son troisième procès. Au cours de cet entretien, Judy Wicker s'est fait représenter par un avocat qui a par la suite été engagé comme procureur et a représenté le ministère public lors de ce procès. Le principal témoin de l'accusation était Judy Wicker, ancienne cliente du procureur témoignant à la demande du ministère public, en échange de l'aide fournie dans le cadre de sa demande de libération conditionnelle. Judy Wicker a bénéficié d'une libération conditionnelle un an après que Thomas Arthur ait été rejugé en 1991, après avoir purgé une peine de 10 ans.

Au cours de son propre procès en 1982, Judy Wicker avait déclaré sous serment que Thomas Arthur n'était pas l'assassin et que son mari avait été tué par un cambrioleur, comme elle l'avait indiqué à la police juste après les faits. Cependant, lorsque Thomas Arthur a été rejugé en 1991, elle a déclaré à la barre des témoins que Teresa Rowland, le petit ami de cette dernière, Theron McKinney, et elle-même avaient parlé de tuer Troy Wicker début 1981. Toujours d'après son témoignage, elle savait que le meurtre aurait lieu le 1<sup>er</sup> février 1982 ; elle était allée chez elle avec Thomas Arthur, et avait convenu de déclarer à la police que son mari avait été assassiné par un cambrioleur afro-américain. Elle a affirmé avoir perçu 90 000 dollars de son assurance, et versé 10 000 dollars à Thomas Arthur et 6 000 à Teresa Rowland, et donné une voiture et des bijoux à Theron McKinney pour l'avoir aidée dans le meurtre. Teresa Rowland et Theron McKinney n'ont jamais été poursuivis.

Thomas Arthur continue de clamer son innocence. Aucun élément matériel ne le relie à l'homicide. Il ne sollicite pas de grâce du pouvoir exécutif, mais cherche à obtenir la conduite de tests ADN sur divers éléments de preuve présents sur la scène du crime, en vue de confirmer la déclaration sous serment d'un autre détenu qui affirme avoir tué Troy Wicker, déclaration rejetée comme mensongère par un tribunal de l'État (voir page suivante).

**Dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible au destinataire mentionné ci-après, en anglais ou dans votre propre langue :**

- expliquez que vous ne cherchez aucunement à excuser la criminalité violente ni à minimiser la souffrance qu'elle engendre ;
- déclarez-vous préoccupé par le refus de l'État de l'Alabama d'accepter que des analyses ADN soient pratiquées ;
- exhortez le Gouverneur à suspendre l'exécution de Thomas Arthur, dans le couloir de la mort depuis plus de 25 ans.

**ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 29 MARS 2012 À :**

Gouverneur Robert Bentley

State Capitol, 600 Dexter Avenue, Montgomery, Alabama 36130, États-Unis / Fax : +1 334 353 0004

**Formule d'appel : Dear Governor, / Monsieur le Gouverneur,**

**Veillez également envoyer des copies aux représentants diplomatiques des États-Unis dans votre pays (adresse/s à compléter) :**

nom(s) ; adresse(s) ; numéro de fax ; courriel ; formule d'appel

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



# ACTION URGENTE

## L'ALABAMA VA EXÉCUTER UN HOMME DE 70 ANS

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Lors de son nouveau procès en 1991, Thomas Arthur s'est montré préoccupé par l'efficacité des avocats commis d'office préparant sa défense et enquêtant sur l'affaire, et par le manque de communication entre eux. Le juge lui a permis d'assurer sa propre défense, sans demander une audience afin de déterminer s'il renonçait délibérément et en toute connaissance de cause à son droit de bénéficier des services d'un avocat. L'accusation a établi un lien entre l'accusé et le crime sur la base du témoignage de Judy Wicker, elle-même condamnée dans cette affaire, et qui s'est rendue coupable de parjure, et d'un témoignage selon lequel il avait fait acheter des balles la veille du crime. Un autre témoin a déclaré qu'il avait jeté un sac poubelle dans une rivière, le jour du meurtre. Quelque temps après le crime, on a retrouvé dans ses affaires personnelles une grosse somme d'argent. Le ministère public n'a présenté aucune preuve physique contre Thomas Arthur et ses empreintes digitales n'ont pas été retrouvées sur la scène du crime. Il a été déclaré coupable le 5 décembre 1991, après trois jours de procès. Lors de l'audience de fixation de la peine, ce même jour, Thomas Arthur a exhorté les jurés à prononcer la peine capitale, affirmant qu'il ne serait pas exécuté vu que sa condamnation serait annulée en appel, et qu'il avait déjà été condamné deux fois à la peine de mort dans cette affaire. À l'issue de cette audience, qui a duré une heure et demie, le jury a recommandé la peine capitale par 11 voix contre une. Le 24 janvier 1992, le juge a officiellement prononcé la peine de mort.

Lors de la procédure d'appel, en 2002, la défense a présenté deux déclarations sous serment contredisant le témoignage de Judy Wicker, selon lequel Thomas Arthur était avec elle le matin du meurtre. Alphonso High et Ray Melson ont affirmé que Thomas Arthur leur avait rendu visite ce matin-là. Ces déclarations, si elles sont exactes, le situeraient à environ une heure de route du domicile des Wicker au moment du meurtre. Cependant, le ministère public a lui-même obtenu des déclarations sous serment de ces deux hommes, qui contredisaient leurs déclarations initiales. Les avocats de Thomas Arthur ont sollicité une audience visant à résoudre le litige sur les faits. En 2006, la cour fédérale d'appel du onzième circuit a estimé que le litige concernant les déclarations sous serment n'était pas un motif suffisant pour convoquer une nouvelle audience fédérale sur cette affaire.

En juillet 2008, Bobby Ray Gilbert, qui purge une peine de réclusion à perpétuité en Alabama, a signé une déclaration sous serment dans laquelle il a affirmé avoir tué Troy Wicker. D'après son témoignage, cet homme avait une liaison avec Judy Wicker en 1982 et celle-ci lui a demandé de tuer son mari violent. Il a indiqué qu'il avait abattu Troy Wicker avec une carabine à canon scié que son grand-père lui avait offert lorsqu'il avait sept ans. Il affirme que Judy Wicker et lui ont eu un rapport sexuel non protégé sur la scène du crime après ce meurtre. Selon lui, quelques semaines après les faits, elle l'a payé 2 000 dollars pour cet homicide. Dans cette déclaration faite sous la foi du serment, Bobby Gilbert indique qu'il veut « mettre les choses au clair » et qu'il n'a « plus peur étant donné que la Cour suprême fédérale a statué qu'un mineur ne pouvait être condamné à mort » (d'après ses dires, il avait moins de 18 ans au moment du crime). À l'issue d'une audience consacrée à l'examen des preuves en 2009, le tribunal de première instance de l'Alabama a conclu que les allégations de Bobby Gilbert étaient fausses et que sa déclaration avait été préparée avec l'aide de Thomas Arthur. Le tribunal a ordonné des tests ADN, limités, qui n'ont pas permis d'identifier le profil ADN de Bobby Gilbert (ni de Thomas Arthur), mais ont permis d'établir que Judy et Troy Wicker avaient eu un rapport sexuel avant que Troy ne soit abattu. Le tribunal a conclu que cet élément laissait encore davantage à penser que Bobby Gilbert avait menti dans sa déclaration sous serment.

Thomas Arthur cherche à obtenir des tests ADN poussés sur une perruque que portait le tireur, dans le but d'établir qu'il n'était pas présent sur les lieux du crime et de prouver la véracité de la déclaration de Bobby Gilbert. Ses avocats affirment qu'ils sont prêts à payer pour ces tests, mais l'État continue de les refuser. Ils assurent également que son exécution serait contraire à la Constitution, parce qu'il est désormais impossible de pratiquer des analyses d'ADN susceptibles de l'innocenter sur des prélèvements réalisés au moment du crime sur Judy Wicker à la suite de son viol. En effet, le ministère public avance que ces prélèvements ont été détruits – argument qu'il n'a fait valoir qu'en 2008, après six années de litige sur ce sujet.

Amnesty International est opposée à la peine de mort en toutes circonstances, que le condamné soit coupable ou innocent des faits qui lui sont reprochés, et indépendamment des circonstances du crime ou de la méthode d'exécution. Aujourd'hui, quelque 140 pays sont abolitionnistes en droit ou en pratique. Néanmoins, depuis la reprise des exécutions judiciaires aux États-Unis en 1977, les autorités de ce pays ont ôté la vie à 1 281 personnes, dont 55 en Alabama. Depuis le début de l'année 2012, quatre exécutions ont eu lieu aux États-Unis : en Floride, au Mississippi, en Oklahoma et au Texas.

Nom : Thomas Douglas Arthur

Genre h/f : h

AU 65/12, index : AMR 51/017/2012, 27 février 2012